

École
Saint-Fabien



Ce mois-ci

L'hyperlien

Le journal mensuel pour les parents et
le personnel de l'école Saint-Fabien

Mars 2019 – No 7



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1 Le 2 ^e cycle se rend à la Maison de la culture Mercier.
4	5	6	7	8
Bonne semaine de relâche!				
11	12	13	14	15
		Atelier de programmation pour les élèves du gr. 13 Les élèves du gr. 32 se rendent à la bibliothèque Langelier.	Remise des bulletins Rencontre de parents pour certains élèves	Activité d'athlétisme pour 45 élèves de 5 ^e et 6 ^e année
18	19	20	21	22
Les élèves du 1 ^{er} cycle se rendent au théâtre.		Atelier de programmation pour les élèves du gr. 13		16 h à 19 h : Réparation organisé par les parents de l'OPP.
25	26	27	28	29
	18 h 30 : Réunion des membres du conseil d'établissement		Les gr. 31, 32 et 33 participent à un atelier de théâtre d'ombre.	

Modification au calendrier 2018-2019

Vous trouverez, joint à cet envoi, le calendrier de la présente année scolaire modifié. Les deux journées de fermeture pour cause de tempête et un conflit d'horaire avec un examen imposé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous ont obligé à revoir notre calendrier.

Rencontre des parents et remise des bulletins

Les bulletins de la 2^e étape seront remis aux parents le 14 mars. Des rencontres auront lieu le même jour pour les parents des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Ces rencontres se feront par le biais d'une convocation des enseignants. **Les parents concernés recevront donc une invitation du titulaire de leur enfant à venir le rencontrer.**

Si vous ne recevez pas d'invitation et que vous souhaitez rencontrer un enseignant ou un enseignant spécialiste, vous pouvez demander un rendez-vous par le biais de l'agenda de votre enfant ou communiquer avec le secrétariat de l'école.

Absence prolongée durant l'année scolaire

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la présence en classe de votre enfant pour sa réussite scolaire. La Politique d'admission de notre commission scolaire demande aux directions d'école de désactiver le dossier de l'élève après 10 jours d'absence consécutifs en début d'année et après 20 jours consécutifs durant l'année scolaire (hors période de congé scolaire). Aussi, en période d'examens, aucune reprise ne sera offerte pour des raisons de voyage. Pour consulter la politique d'admission : <http://organisationscolaire.csdm.qc.ca/files/P2015-1-Admission-et-transport-Modifiée-le-2-mai-2017.pdf>

Le printemps est à nos portes, mais...

Le printemps se fera de plus en plus sentir au cours des prochaines semaines, mais il faut garder à l'esprit que la cour d'école n'est pas prête de se vider de sa neige puisqu'il y en a une bonne épaisseur... Le pantalon de neige, les bottes et les mitaines seront donc de mise pour un bon moment encore et ce, même si le trottoir devant chez vous est exempt de neige. De plus, assurez-vous que votre enfant a son pantalon de neige avec lui lorsqu'il vient à l'école. Cela évitera que vous ayez à venir le lui porter et que la secrétaire ait à livrer plusieurs pantalons de neige dans les classes.

Prudence aux abords de l'école

Pour une question de sécurité, il serait très important de ne pas se stationner en double de chaque côté de la rue Lescarbott et l'avenue de Renty lorsque vous venez reconduire vos enfants à l'école. On vous demande, s.v.p., de les faire descendre sur le côté du trottoir et non pas au centre de la rue. Un accident est vite arrivé surtout lorsque la chaussée est glissante.

Marché de Noël

Le marché de Noël a permis de récolter 5 505,65 \$. Un peu plus de 3 000 \$ ont été amassés par les classes qui vendaient différents objets. Le reste de la somme servira à payer une partie des animations que Simon Boulerice a faites dans les classes, ainsi que la sortie de fin d'année.

Cette activité a pu être réalisée grâce à notre dynamique OPP. Nous en remercions chacun des membres.

Réparathon

Votre OPP vous informe que sa prochaine activité, le *Réparathon*, se tiendra le vendredi 22 mars prochain, de 16 h à 19 h, au gymnase de l'école.

Cette activité se tient en collaboration avec l'organisme Insertech. Vous pouvez apporter vos ordinateurs, portables, tablettes et téléphones intelligents pour les faire réparer gratuitement par des techniciens d'Insertech et des bénévoles expérimentés en informatique et en électronique. Premier arrivé, premier servi. Donc, arrivez tôt pour vous inscrire.

Exemples de problèmes acceptés : l'appareil semble lent, vous pensez avoir un virus, vous avez besoin d'aide pour installer un logiciel ou pour configurer les logiciels de base (fureteur, internet, courriel, etc.), vous voulez réinstaller Windows ou Linux, une vieille machine ne marche plus et vous voulez avoir un diagnostic, etc.

Vos enfants et vous serez donc invités à participer activement à la réparation en discutant avec le bénévole.

Appel aux techniciens bénévoles : Vous voulez montrer vos prouesses et savoir-faire en informatique et en électronique? Venez donner un coup de main à Insertech afin d'aider les autres parents et la planète en évitant que l'appareil ne se retrouve au dépotoir. Soyez rassurés, en aucun cas les bénévoles ne seront laissés seuls à réparer l'appareil. L'équipe de techniciens d'Insertech sera là pour vous épauler au besoin.

Pour être technicien bénévole, inscrivez-vous à l'adresse suivante : <http://www.insertech.ca/reparothons/benevoles> et mentionnez que vous êtes un parent de l'école.

Service de garde

La réinscription au service de garde 2019-2020 se fera par le portail Mozaik pour les parents qui ont une adresse courriel valide et qui ont effectué l'inscription à l'école par le portail Mozaik. L'opération de réinscription se tiendra prochainement. Les dates vous seront transmises par le service de garde.

Inscription aux journées pédagogiques

Petit rappel, vous devez obligatoirement retourner le coupon pour être inscrit aux journées pédagogiques. La technicienne fait ses planifications de personnel en fonction du nombre d'élèves inscrits. Nous vous rappelons que le service de garde doit s'autofinancer. Si vous ne recevez pas la feuille d'inscription par courriel, vous pouvez toujours récupérer une feuille « **journée pédagogique** » auprès de l'éducatrice à l'accueil.

Dictée PGL

Voici les dates importantes à retenir pour la dictée PGL :

Semaine du 11 mars : Cueillette des dons.

Date limite de remise des enveloppes avec l'argent : le vendredi 15 mars

C'est Mathis Beauchamp, du groupe 61, qui représentera l'école Saint-Fabien lors de la finale régionale qui se tiendra en mars. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et sommes très fiers de lui!

Club Optimiste

Plusieurs élèves ont représenté l'école Saint-Fabien aux compétitions organisées par le Club Optimiste, le samedi 16 février. Voici la liste des gagnants aux différents concours :

Dictée du gouverneur :

Groupe 53 : Simone Comtois

Groupe 53 : Sarah-Maude Langevin

Groupe 53 : Andrea Alexandra Santillan Alva

Groupe 53 : Gabrielle Savard

Ces participantes devront se présenter au CLAC de Guybourg le 16 mars prochain pour la prochaine étape du concours.

Échecs :

Groupe 53 : Charles Poulin

Groupe 53 : William Limoges

La prochaine étape du concours se tiendra les 4 et 5 mai pour ces participants. Le lieu est à confirmer.

Art de s'exprimer :

Groupe 53 : Maïssane Vallée Lagacé

Groupe 53 : Louis Paduano

La prochaine étape du concours se tiendra le 13 ou le 14 avril pour ces participants. Le lieu est à confirmer.

Calendrier des épreuves obligatoires et imposées de fin d'année

Dans les mois de mai et juin, votre enfant sera évalué à plusieurs reprises dans les différentes disciplines au programme et certains de ces examens doivent être passés à des moments précis.

La présence de votre enfant à ces dates précises est donc obligatoire. Veuillez noter qu'uniquement des circonstances incontournables et indépendantes de votre volonté (hospitalisation, situation d'urgence) pourraient faire en sorte que la direction de votre établissement puisse motiver l'absence de votre enfant. Ainsi, une absence non motivée (voyage, oubli) entraînera une note de « 0 » pour cet examen, ce qui aura inévitablement un effet majeur sur la note finale de votre enfant.

Nous comptons donc, comme toujours, sur votre collaboration afin que cette importante période de l'année scolaire de votre enfant de déroule, de concert avec nous, de la façon la plus sereine possible.

Français lecture 4^e année : 28 et 29 mai

Français lecture 6^e année : 23 et 24 mai

Français écriture 4^e année : 4, 6 et 7 juin

Français écriture 6^e année : 28 et 29 mai

Mathématique 2^e année: à compter du 21 mai

Mathématiques 4^e année: à compter du 21 mai

Mathématiques 6^e année: 10 au 14 juin

Anglais 4^e et 6^e années : d'avril à juin (dates déterminées par l'école)

Les dates des autres évaluations seront déterminées par les enseignants. Ceux-ci vous informeront des dates au moment opportun.

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Communiquer avec les membres du conseil d'établissement

Si vous souhaitez joindre le conseil d'établissement, vous pouvez laisser un message téléphonique au secrétariat ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : stfabien.ce@csgm.qc.ca.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une très belle semaine de relâche, beaucoup de repos et de plaisir en famille